

FORGET HUGUES

77 AVENUE LA BRUYERE

94400 VITRY SUR SEINE

BILAN AU 31/12/2010

SOMMAIRE

	PAGES
COMPTES SOCIAUX	
- BILAN ACTIF - PASSIF	1 - 2
- COMPTE DE RESULTAT	3 - 4
- RESULTAT FISCAL	5 - 6
 ANNEXE	
- PREAMBULE	
- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	1
- TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	2
- TABLEAU DES PROVISIONS	3
- ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DETTES	4 - 5
- DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION(CH.A PAYER, ETC..)	6 - 7
- RELEVÉ DES ENGAGEMENTS	8
 DETAIL DES COMPTES	
- COMPARAISON DES PRODUITS ET CHARGES SUR 2 EXERCICES	1 - 3
- DETAIL DES POSTES DU BILAN SUR 2 EXERCICES	4 - 7

PAGES

ANALYSE DE GESTION

- CHIFFRES CLES DE L'ANALYSE FINANCIERE	1
- DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTO-FINANCEMENT	2
- TABLEAU DE FINANCEMENT	3 - 4
- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	5
- STRUCTURE DE L'EXPLOITATION	6
- APPRECIATION DU RISQUE	7

IMPRIMES FISCAUX

FORGET HUGUES

BILAN

ACTIF			31/12/2010	31/12/2009
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:				
FONDS COMMERCIAL	99 854,11		99 854,11	99 854,11
AUTRES IMMOBILISATIONS	1 340,03	-1 340,03		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:				
INSTALLATIONS TECHNIQUES	213,42	-213,42		
AUTRES IMMOBILISATIONS	41 687,89	-40 382,49	1 305,40	2 689,18
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:				
AUTRES IMMOBILISATIONS	1 456,08		1 456,08	1 456,08
TOTAL	144 551,53	-41 935,94	102 615,59	103 999,37
STOCKS ET EN-COURS:				
MARCHANDISES	20 921,90		20 921,90	19 019,05
AVANCES, ACOMPTES SUR COMMANDES				266,48
CREANCES D'EXPLOITATION:				
CREANCES CLIENTS	13 720,01		13 720,01	12 151,94
AUTRES CREANCES	2 652,93		2 652,93	2 059,48
CREANCES DIVERSES				
DISPONIBILITES	121 979,99		121 979,99	108 367,29
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 813,00		2 813,00	14 130,90
TOTAL	162 087,83		162 087,83	155 995,14
TOTAL GENERAL	306 639	-41 935	264 703	259 994

FORGET HUGUES

BILAN

	31/12/2010	31/12/2009
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	201 381,15	222 654,75
BENEFICE DE L'EXERCICE	24 466,84	17 557,20
TOTAL	<u>225 847,99</u>	<u>240 211,95</u>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL	<u> </u>	<u> </u>
DETTES		
DETTES D'EXPLOITATION:		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33 276,34	14 057,51
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 579,09	5 725,05
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL	<u>38 855,43</u>	<u>19 782,56</u>
TOTAL GENERAL	<u>264 703</u>	<u>259 994</u>

FORGET HUGUES

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2010	31/12/2009	
	FRANCE	ETRANGER	TOTAL	PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION :				
VENTES DE MARCHANDISES	427 883,86		427 883,86	457 991,19
PRODUC.VENDUE(BIENS)				
PRODUC.VENDUE(SERVICES)	4 510,07		4 510,07	45,48
CHIFFRE D'AFFAIRES NET :	432 393,93		432 393,93	458 036,67
REPRISES SUR PROVISIONS(ET AMORTISS.),TRANSFERT DE CHARGES			303,81	
AUTRES PRODUITS			20,59	48,63
			<u> </u>	<u> </u>
	TOTAL I		432 718,33	458 085,30
CHARGES D'EXPLOITATION :				
ACHATS DE MARCHANDISES			320 625,32	328 506,75
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES			-1 902,85	4 113,43
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			30 059,56	29 802,36
IMPOTS ,TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			4 611,23	7 307,12
SALAIRES ET TRAITEMENTS			21 522,39	21 054,19
CHARGES SOCIALES			31 939,66	48 728,46
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :				
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			1 383,78	999,81
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			12,40	15,98
			<u> </u>	<u> </u>
	TOTAL II		408 251,49	440 528,10
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			24 466,84	17 557,20
			<u> </u>	<u> </u>

FORGET HUGUES

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS FINANCIERS :		
	<u> </u>	<u> </u>
TOTAL V		
CHARGES FINANCIERES :		
	<u> </u>	<u> </u>
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
3. RESULTAT COURANT (I-II+III+IV+V+VI)	24 466,84	17 557,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
	<u> </u>	<u> </u>
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
	<u> </u>	<u> </u>
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
	<u> </u>	<u> </u>
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	432 718,33	458 085,30
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	-408 251,49	-440 528,10
-----> BENEFICE	<u>24 466,84</u>	<u>17 557,20</u>

FORGET HUGUES

RESULTAT FISCAL

31/12/2010

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

24 466

1- REINTEGRATIONS

RENUMERATION DU TRAVAIL DE L'EXPLOITATION OU ASS.RESP.

WB

RENUMERATION DU TRAVAIL DU CONJOINT

0

WC1

MOINS PART DEDUCTIBLE

0

WC2

A REINTEGRER

AVANTAGES PERSONNELS NON DEDUCTIBLES

WD

AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES

WE

INTERETS EXCEDENTAIRES

WF

AUTRES CHARGES SOMPTUAIRES

WF

TAXE SUR VEHICULES DE TOURISME

WG

PROVISION CONGES PAYES

WI

1 291

CHARGES SUR PROV.CONGES PAYES

WI

EFFORT A LA CONSTRUCTION

WI

AUTRES CHARGES SUR PERSONNEL NON DEDUCT.

WI

PARTICIPATION DES SALARIES.

WI

PROVISION ORGANIC

WI

DOTATIONS AUX PROV.EXPLOIT.NON DEDUC.

WI

DOTATIONS AUX PROV.FINANCIERES NON DEDUCT.

WI

DOTATIONS AUX PROV.EXCEPTIONNELLES NON DEDUCT.

WI

AMENDES ET PENALITES NON DEDUCT.

WJ

AMENDES FISCALES ET PENALES NON DEDUCT.

WJ

RAPPELS IMPOTS NON DEDUCTIBLES

WJ

IMPOTS SUR LES SOCIETES

WK

SUPPLEMENT D'IS LIE AUX DISTRIBUTIONS

WK

INTEGRATION FISCALE

WK

QUOTE-PART DE 5% DES PLUS-VALUES A TAUX ZERO

WK

QUOTE-PART DES BENEFICES REALISES PAR UNE SOCIETE

DE PERSONNES OU G.I.E.

WL

MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME

WM

FRACTION IMPOSABLE DES PLUS-VALUES NETTES A COURT

TERME DES EXERCICES ANTERIEURS

WN

FRACTION IMPOSABLE DES PLUS-VALUES DE FUSION

REALISES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS

WO

PRELEVEMENTS OPERES SUR LA RESERVE SPECIALE DES

PROFITS DE CONSTRUCTIONS

WP

CHARGES DEJA TAXEES

WQ

REINTEGRATIONS DIVERSES

WQ

ECART DE VALEURS LIQUIDATIVES SUR OPCVM

XR

TOTAL REINTEGRATIONS

1 291

FORGET HUGUES

RESULTAT FISCAL

31/12/2010

2- DEDUCTIONS

quote-part pertes subies par societe de pers. ou g.i.e	WT	
PROVISION CONGES PAYES ANTERIEUREMENT TAXEE	WU	1 753
CHARGES SUR PROV. CONGES PAYES ANTERIEURS	WU	
EFFORT A LA CONSTRUCTION	WU	
PARTICIPATION DES SALARIES	WU	
PROVISION ORGANIC	WU	
REPRISE SUR PROVISIONS IMMOB. NON DEDUCT.	WU	
REPRISE SUR PROVISIONS FINANCIERES NON DEDUCT.	WU	
REPRISE SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELLES NON DEDUCT.	WU	
P.V.L.T. IMPOSEES AU TAUX DE 15%	WV	
P.V.L.T. IMPOSEES AU TAUX DE 0%	WH	
P.V.L.T. IMPOSEES AU TAUX DE 16,5%	WP	
P.V.L.T. IMPUTEES SUR DES MVL T ANTERIEURES	WW	
P.V.L.T. IMPUTEES SUR LES DEFICITS ANTERIEURS	WX	
AUTRES PLUS-VALUES IMPOSEES AU TAUX DE 16,50%	I6	
FRACTION PVCT DONT L'IMPOSITION EST DIFFEREE	WZ	
STES MERES ET FILIALES (PRODUIT DES ACTIONS)	XA1	
QUOTE-PART DE FRAIS ET CHARGES	XA2	
DEDUCTION DES INVESTISSEMENTS DOM-TOM	ZY	
DEDUCTION FISCALE POUR INVESTISSEMENT	XD	
ECART DE VALEURS LIQUIDATIVES SUR OPCVM	XS	
ABATTEMENT SUR LE BENEFICE ET EXONERATION	XF	
ZONE FRANCHE URBAINE	XF	
ZONE FRANCHE D'ACTIVITE	XF	
ZONE RESTRUCTURATION DEFENSE	XG	
ZONE DE REVITALISATION RURALE	XG	
PRODUITS DEJA TAXES	XG	
DEDUCTIONS DIVERSES	XG	
PROFIT D'IS, CREDITS D'IMPOTS	ZI	

TOTAL DEDUCTIONS

1 753

3- RESULTAT FISCAL

DEFICIT DE L'EXERCICE REPORTE EN ARRIERE	ZL
AMORTISSEMENTS DIFFERES CREEES AU TITRE DE L'EXERCICE	XK
DEFICITS ANTERIEURS IMPUTES	XL
AMORTISSEMENTS DIFFERES IMPUTES	XM

RESULTAT FISCAL

24 005

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010
dont le total est de 264 703 Euros, et au compte de
résultat en liste dégageant un bénéfice de 24 466 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du
01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante
des comptes annuels.

**PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITES DES
COMPTES ET FAITS MARQUANTS**

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux
principes et méthodes retenus par le Code de commerce (Art. 123-12
à 123-23), le décret du 29 novembre 1983, ainsi que par le Plan
Comptable Général (règlement CRC 99-03).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du
principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de
continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de
permanence des méthodes.

Attestation : conformément aux normes professionnelles, il a été
délivré à l'entreprise une attestation signée par
l'Expert-comptable.

Faits marquants

Les comptes de l'exercice ne font pas l'objet d'informations
particulières nécessitant une mention en annexe.

**MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU
BILAN****Immobilisations incorporelles et corporelles**

Ces actifs sont évalués à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal,
linéaires ou dégressifs sont représentatifs de l'amortissement
économique.

Les méthodes et les durées d'amortissement sont les suivants :

- Logiciels : mode linéaire sur 1 an
- Constructions : mode linéaire sur 20 et 50 ans
- Matériel et Outillage : mode linéaire sur 5 et 10 ans
- Inst. générales et mobilier : mode linéaire sur 5 et 10 ans
- Matériel de transport : mode linéaire sur 4 et 5 ans
- Matériel de bureau : mode linéaire sur 5 ans
- Matériel informatique : mode linéaire sur 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs, les perspectives de rentabilité et de la valeur de l'actif net corrigé. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une dépréciation des titres est comptabilisée.

Stocks et en cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode "premier entré -premier sorti".

Les travaux en cours correspondent à des prestations de services en cours. Ils sont valorisés en fonction de leurs stade d'avancement.

Une dépréciation est comptabilisée pour les stocks et en-cours dont la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

Créances

Les comptes clients sont évalués à leur coût historique diminué des dépréciations.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne soit pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières comprennent principalement des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

Provisions pour risques et charges

Les engagements pour retraite uniquement mentionnés en annexe

correspondent aux droits acquis par les salariés et résultent d'un calcul actuariel. ils sont basés sur l'utilisation des tables de mortalité, des salaires, de l'ancienneté, des taux de turn-over par tranche d'âge, d'un taux d'actualisation, d'un taux d'inflation et d'un taux de revalorisation des salaires. Cette information n'a pas de caractère significatif et n'est pas chiffrée en annexe.

Notes relatives au bilan et au compte de résultat

Les tableaux suivants complètent les informations données ci-avant

ORGET HUGUES

ECHEANCE CREANCES & DETTES
AU 31/12/2010

ETAT DES CREANCES	BRUT	A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
PRETS (1) (2)			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 456		1 456
DE L'ACTIF CIRCULANT			
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX			
AUTRES CREANCES CLIENTS	13 720	13 720	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES			
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			
ETATS ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES			
- IMPOTS SUR LES BENEFICES			
- TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	2 653	2 653	
- AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
- DIVERS			
GRUPE ET ASSOCIES (2)			
DEBITEURS DIVERS			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 813	2 813	
TOTAUX	20 642	19 186	1 456

RENOIS

- (1) DONT: - PRETS ACCORDES EN COURS D'EXERCICE
 (1) - REMBOURSEMENTS OBTENUS EN COURS EXERC
 (2) PRETS ET AVANCES CONSENTIS AUX ASSOCIES

ORGET HUGUES

ECHEANCE CREANCES & DETTES
AU 31/12/2010

ETAT DES DETTES	BRUT	A MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES (1)				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES (1)				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETA- BLISSEMENTS DE CREDIT				
A 2 ANS MAXIMUM				
A PLUS DE 2 ANS				
EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES DIVERSES (1)(2)				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33 276	33 276		
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	1 292	1 292		
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORG.SOC.	3 936	3 936		
ETAT ET AUTRES COLLECTIV.PUBLIQUES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE				
OBLIGATIONS CAUTIONNEES				
AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	352	352		
DETTES SUR IMMOB. ET CPTES RATTACHES				
GROUPE ET ASSOCIES (2)				
AUTRES DETTES				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES				
TOTAUX	38 856	38 856		

RENOIS

- (1) EMPRUNTS SOUSCRITS EN COURS D'EXERC.
- (1) EMPRUNTS REMBOURSES EN COURS D'EX.
- (2) MONTANTS DES EMPRUNTS ET DETTES
CONTRACTES AUPRES DES ASSOCIES

ORGET HUGUES

CHARGES A PAYER
AU 31/12/2010

	MONTANTS	TOTAUX
408100 FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES	2 625,22	
408 FACTURES NON PARVENUES		2 625,22
428200 *PERSONNEL CP et CS NON DEDUCT	1 291,80	
4280 PERSONNEL		1 291,80
438600 ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	387,54	
4380 ORGANISMES SOCIAUX		387,54
448600 ETAT, CHARGES A PAYER	351,78	
4480 ETAT, COLLECTIVITES		351,78
		<hr/>
TOTAL DES CHARGES A PAYER		4 656,34

ORGET HUGUES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
AU 31/12/2010

	MONTANTS	TOTAUX
486100 CHARGES D'EXPL.CONST.D'AVANCE	2 813,00	
486 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 813,00

ENGAGEMENTS DE GARANTIES

- ENGAGEMENTS DONNES
 - EFFETS NEGOCIES NON ECHUS
 - AVALS
 - CAUTIONS
 - AUTRES ENGAGEMENTS DE GARANTIE
- ENGAGEMENTS RECUS
 - SURETES REELLES

TOTAL

ENGAGEMENTS RECIPROQUES EXCEPTIONNELS

- ENGAGEMENTS SUR COMMANDES EN COURS
 - MONTANT DU SUR COMMANDES IMMOB
- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
 - LEASING A PAYER A - D'1 AN
 - LEASING A PAYER A PLUS D'1 AN
- INTERETS SOUS EMPRUNTS EN COURS
 - INTERETS A ECHOIR A - 1 AN
 - INTERETS A ECHOIR A PLUS 1 AN

TOTAL

ENGAGEMENTS SUR CREANCES ET DETTES AU BILAN

- CREANCES ASSORTIES DE GARANTIES
- DETTES ASSORTIES DE GARANTIES
- CREANCIERS PRIVILEGIES
 - PRIVILEGE DU TRESOR
 - PRIVILEGE DE LA SEC.SOCIALE
 - PRIVILEGE CAISSE RETRAITE
 - PRIVILEGE DU VENDEUR
- DETTES ASSORTIES DE SURETES REELLES
 - NANTISSEMENT DU FONDS
 - EMPRUNTS HYPOTHECAIRES
 - NANTISSEMENT DE TITRES

TOTAL

FORGET HUGUES

PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2010	%	31/12/2009	%	ECARTS	
	12 MOIS	CA	12 MOIS	CA		
707101 VTES 2.10%	390 569,35	90,32	405 983,28	88,63	-15 413,93	-3 %
707102 VTES 5.50%	28 820,88	6,66	39 308,75	8,58	-10 487,87	-26 %
707103 VENTES 19,60%	8 493,63	1,96	12 699,16	2,77	-4 205,53	-33 %
VENTES DE MARCHANDISES	427 883,86	98,95	457 991,19	99,99	-30 107,33	-6 %
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	4 367,09	1,00	0,00	---	4 367,09	---
708320 LOCATIONS APPAREILS	142,98	0,03	45,48	---	97,50	-- %
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	4 510,07	1,04	45,48	---	4 464,59	-- %
791000 TRANSFERT DE CHARGES EXPLOIT.	303,81	0,07	0,00	---	303,81	---
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSE	303,81	0,07	0,00	---	303,81	---
758000 PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	20,59	---	48,63	0,01	-28,04	-57 %
AUTRES PRODUITS	20,59	---	48,63	0,01	-28,04	-57 %
607100 ACH. 2.1%	283 503,35	65,56	292 106,62	63,77	-8 603,27	-2 %
607200 ACH. 5.5%	26 448,84	6,11	27 233,08	5,94	-784,24	-2 %
607302 ACHATS 19,60%	10 673,13	2,46	9 923,12	2,16	750,01	7 %
609700 RABAIS SUR ACHATS DE MARCHAND.	0,00	---	-756,07	-0,16	756,07	-100 %
ACHATS DE MARCHANDISES	320 625,32	74,15	328 506,75	71,72	-7 881,43	-2 %

FORGET HUGUES

PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2010	%	31/12/2009	%	ECARTS	
	12 MOIS	CA	12 MOIS	CA		
603700 VARIATION STOCKS MARCHANDISES	-1 902,85	-0,44	4 113,43	0,89	-6 016,28	-- %
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES	-1 902,85	-0,44	4 113,43	0,89	-6 016,28	-- %
606110 ELECTRICITE	398,91	0,09	620,57	0,13	-221,66	-35 %
606130 GAZ	497,33	0,11	647,75	0,14	-150,42	-23 %
606300 PETIT OUTILLAGE	19,12	---	49,98	0,01	-30,86	-61 %
606400 FOURNIT.ET PETIT MAT.BUREAU	115,04	0,02	541,21	0,11	-426,17	-78 %
611100 CET TELESURVEILLANCE	457,22	0,10	457,32	0,09	-0,10	---
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	9 651,00	2,23	9 176,00	2,00	475,00	5 %
613520 LOCATION DE MATERIELS	132,78	0,03	17,00	---	115,78	-- %
614000 CHARGES LOCATIVES	285,00	0,06	360,00	0,07	-75,00	-20 %
615200 ENTR.REP.DES BIENS IMMOBILIERS	413,31	0,09	0,00	---	413,31	---
615500 ENTR.REP.DES BIENS MOBILIERS	16,39	---	31,39	---	-15,00	-47 %
615510 ENTR.REP.MATERIEL OUTILLAGE	122,00	0,02	0,00	---	122,00	---
615600 MAINTENANCE	1 311,42	0,30	1 332,68	0,29	-21,26	-1 %
615700 ENTRETIEN GENERAL	172,33	0,03	172,09	0,03	0,24	---
616000 PRIMES D'ASSURANCES	789,46	0,18	776,98	0,16	12,48	1 %
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE	0,00	---	29,90	---	-29,90	-100 %
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE	262,03	0,06	582,18	0,12	-320,15	-54 %
622600 HONORAIRES	999,95	0,23	765,05	0,16	234,90	30 %
622610 HONORAIRES COGESTEN	10 099,00	2,33	9 668,00	2,11	431,00	4 %
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	72,80	0,01	138,00	0,03	-65,20	-47 %
623700 PUBLICATIONS	231,15	0,05	231,15	0,05	0,00	---
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 180,34	0,50	2 148,86	0,46	31,48	1 %
626010 AFFRANCHISSEMENTS	189,96	0,04	111,00	0,02	78,96	71 %
626020 FRAIS DE TELECOM. ET INTERNET	724,84	0,16	721,21	0,15	3,63	---
627800 AUTRES FRAIS BANCAIRES	50,48	0,01	16,00	---	34,48	-- %
627810 COMM.S/CARTES BLEUES	178,70	0,04	220,01	0,04	-41,31	-18 %
628110 COTISATIONS	689,00	0,15	988,03	0,21	-299,03	-30 %
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	30 059,56	6,95	29 802,36	6,50	257,20	---
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	143,40	0,03	136,29	0,02	7,11	5 %
633300 PARTIC. D'EMPLOYEUR FORMATION	207,00	0,04	275,00	0,06	-68,00	-24 %

FORGET HUGUES

PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2010	%	31/12/2009	%	ECARTS	
	12 MOIS	CA	12 MOIS	CA		
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	577,00	0,13	1 280,00	0,27	-703,00	-54 %
635800 AUTRES DROITS ET TAXES	49,83	0,01	134,83	0,02	-85,00	-63 %
637830 CSG DEDUCTIBLE	3 634,00	0,84	5 481,00	1,19	-1 847,00	-33 %
IMPOTS , TAXES ET VERSEMENTS ASSIMIL	4 611,23	1,06	7 307,12	1,59	-2 695,89	-36 %
641100 SALAIRE, COMMISSION, APPOINTEM.	19 934,54	4,61	20 203,51	4,41	-268,97	-1 %
641200 CONGES PAYES	1 291,80	0,29	536,58	0,11	755,22	-- %
641420 PRIMES DE TRANSPORT	296,05	0,06	314,10	0,06	-18,05	-5 %
SALAIRES ET TRAITEMENTS	21 522,39	4,97	21 054,19	4,59	468,20	2 %
645100 COTISATIONS A L'URSSAF	2 531,79	0,58	2 495,67	0,54	36,12	1 %
645301 CAISSE DE RETRAITE EMPLOYE	2 090,23	0,48	2 007,52	0,43	82,71	4 %
645400 COTISATIONS AUX ASSEDIC	930,31	0,21	860,21	0,18	70,10	8 %
645800 CHARGES SOCIALES SUR C.PAYES	-156,67	-0,03	241,46	0,05	-398,13	-- %
646010 COT. RETRAITE OBLIG. EXPLOITANT	20 957,00	4,84	40 785,00	8,90	-19 828,00	-48 %
646030 COT.AL/FAMILIALES DE L'EXPLOIT	2 501,00	0,57	990,00	0,21	1 511,00	-- %
646040 RAM	2 940,00	0,67	1 192,00	0,26	1 748,00	-- %
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	146,00	0,03	156,60	0,03	-10,60	-6 %
CHARGES SOCIALES	31 939,66	7,38	48 728,46	10,63	-16 788,80	-34 %
681126 DOT AMORT INST GENERAL.	810,00	0,18	304,31	0,06	505,69	-- %
681128 DOT.AMORT.MOB.ET MAT BUREAU	573,78	0,13	695,50	0,15	-121,72	-17 %
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 383,78	0,32	999,81	0,21	383,97	38 %

FORGET HUGUES

PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2010	%	31/12/2009	%	ECARTS	
	12 MOIS	CA	12 MOIS	CA		
658000 FRAIS DIVERS DE GESTION	12,40	---	15,98	---	-3,58	-22 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	12,40	---	15,98	---	-3,58	-22 %

FORGET HUGUES

DETAIL DES POSTES
DU BILAN

ACTIF

	31/12/2010 12 MOIS	31/12/2009 12 MOIS
207000 FONDS DE COMMERCE	99 854,11	99 854,11
FONDS COMMERCIAL	<u>99 854,11</u>	<u>99 854,11</u>
208000 LOGICIELS ACQUIS	1 340,03	1 340,03
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<u>1 340,03</u>	<u>1 340,03</u>
280800 AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	-1 340,03	-1 340,03
AMORT.ET PROV.AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<u>-1 340,03</u>	<u>-1 340,03</u>
215000 MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTR.	213,42	213,42
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.INDUST.	<u>213,42</u>	<u>213,42</u>
281500 AMORT.MAT.OUTILL.INDUSTRIELS	-213,42	-213,42
AMORT.ET PROV.INSTALLATIONS TECHNIQUES	<u>-213,42</u>	<u>-213,42</u>
218100 INSTALLATION GENERALE AMENAG.	37 638,05	37 638,05
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	4 049,84	4 049,84
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>41 687,89</u>	<u>41 687,89</u>

FORGET HUGUES

DETAIL DES POSTES
DU BILAN

ACTIF

	31/12/2010 12 MOIS	31/12/2009 12 MOIS
281810 AMORT.AUTRES INST.GENERALES	-36 506,19	-35 696,19
281830 AMORT.MAT.BUR.ET INFORMATIQUE	-3 876,30	-3 302,52
AMORT.ET PROV.AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-40 382,49	-38 998,71
275070 DEPOTS & CAUTION. A LONG TERME	1 456,08	1 456,08
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 456,08	1 456,08
371000 STOCKS MARCHANDISES	20 921,90	19 019,05
MARCHANDISES	20 921,90	19 019,05
409100 AVANCES FOURNISSEURS	0,00	266,48
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	0,00	266,48
411000 CLIENTS	13 720,01	12 151,94
CREANCES CLIENTS COMPTES RATTACHES	13 720,01	12 151,94

FORGET HUGUES

DETAIL DES POSTES
DU BILAN

ACTIF

	31/12/2010 12 MOIS	31/12/2009 12 MOIS
445602 TVA SUR IMMOBILISATIONS	0,00	155,60
445606 TVA SUR AUTRES BIENS.SERVICES	462,98	0,00
445607 CREDIT DE TVA A REPORTER	1 251,00	1 404,00
445701 TVA COLLECTEE	508,73	220,58
445806 TVA SUR FACTURES A RECEVOIR	430,22	279,30
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 652,93	2 059,48
512100 CREDIT LYONNAIS	17 242,25	19 440,75
512120 CREDIT AGRICOLE	42 984,45	44 474,23
514000 LA BANQUE POSTALE	59 589,54	42 879,62
531000 CAISSE	2 163,75	1 572,69
DISPONIBILITES	121 979,99	108 367,29
486100 CHARGES D'EXPL.CONST.D'AVANCE	2 813,00	14 130,90
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 813,00	14 130,90

FORGET HUGUES

DETAIL DES POSTES
DU BILAN

PASSIF

	31/12/2010 12 MOIS	31/12/2009 12 MOIS
101000 CAPITAL	240 211,95	259 866,50
108000 COMPTE DE L'EXPLOITANT	-38 830,80	-37 211,75
CAPITAL	201 381,15	222 654,75
401100 FOURNISSEURS ACHATS BIEN SERV.	30 651,12	12 353,21
408100 FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES	2 625,22	1 704,30
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33 276,34	14 057,51
428200 *PERSONNEL CP et CS NON DEDUCT	1 291,80	1 753,57
	1 291,80	1 753,57
431000 URSSAF	2 123,71	2 051,37
437100 ASSEDIC	417,67	406,58
437201 MORNAY	1 006,59	982,37
438600 ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	387,54	0,00
	3 935,51	3 440,32
445606 TVA SUR AUTRES BIENS.SERVICES	0,00	141,78
448600 ETAT, CHARGES A PAYER	351,78	389,38
	351,78	531,16
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 579,09	5 725,05

FORGET HUGUES

CHIFFRES CLES

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
1- ELEMENTS DE RENTABILITE						
CHIFFRE D'AFFAIRES	564 930	547 210	536 287	473 901	458 037	432 394
VALEUR AJOUTEE	114 457	109 466	108 382	97 762	95 614	83 612
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	58 098	55 559	53 949	47 966	18 524	25 539
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	58 493	55 521	53 878	47 952	18 557	25 851
RESULTAT NET COMPTABLE	64 332	55 139	53 096	46 997	17 557	24 467
2- ELEMENTS DE L'EQUILIBRE FINANCIER						
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	169 128	129 161	156 786	155 967	136 213	123 232
BESOINS EN FOND DE ROULEMENT	24 059	19 997	23 966	11 131	27 845	1 252
RESSOURCES PROPRES/RESS. PERMANENTES	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
3- ELEMENTS D'AIDE AU DIAGNOSTIC						
TRESORERIE	145 069	109 164	132 820	144 836	108 367	121 980
4- EFFECTIF MOYEN DE L'ENTREPRISE						
EFFECTIF	2	2	2	2	2	2

FORGET HUGUES

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2010	31/12/2009
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 538	18 524
+ TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	303	
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	20	48
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	12	15
(1) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	25 850	18 557
+ QUOTES-PARTS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
+ PRODUITS FINANCIERS		
- CHARGES FINANCIERES		
(2) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DU RESULTAT FINANCIER DE L'EXERCICE		
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES		
(3) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DU RESULTAT EXCEPTIONNEL DE L'EXERCICE		
TOTAL (1) + (2) + (3)	25 850	18 557
- PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS		
- IMPOTS SUR LES BENEFICES		
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	25 850	18 557

FORGET HUGUES

TABLEAU DE
FINANCEMENT

CALCUL DE LA VARIATION

31/12/2010 31/12/2009

RESSOURCES

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE 25 850 18 557

IMMOBILISATIONS

VALEUR DE CESSON DES IMMOBILISATIONS
PRETS, DEPOTS ET AUTRES CREANCES REMBOURSES DANS L'EXERCICE
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

CAPITAUX PROPRES

ENTREPRISES INDIVIDUELLES
- APPORTS DE L'EXPLOITANT DANS L'EXERCICE
SOCIETES
- AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORTS
- PRIMES LIEES AUX AUGMENTATIONS CI-DESSUS
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES DANS L'EXERCICE

DETTES FINANCIERES

EMPRUNTS SOUSCRITS DANS L'EXERCICE

T O T A L (I)

25 850

18 557

EMPLOIS

TOUTES ENTREPRISES

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES 1 100
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES

ENTREPRISES INDIVIDUELLES

PRELEVEMENTS DE L'EXPLOITANT 38 830 37 212

SOCIETES

REDUCTION DE CAPITAL PAR REMBOURSEMENTS
DISTRIBUTIONS MISES EN PAIEMENT DANS L'EXERCICE

T O T A L (II)

38 830

38 312

VARIATION DU FRN GLOBAL

RESSOURCES OU EMPLOIS NETS (II - I)

-12 980

-19 755

FORGET HUGUES

TABLEAU DE
FINANCEMENT

UTILISATION DE LA VARIATION

	31/12/2010	31/12/2009	BESOINS	DEGAGEMENTS
VARIATIONS ACTIFS EXPLOITATION				
STOCKS ET EN COURS	20 921	19 019	1 902	
AVANCES ET ACPTES S/COMMANDES		266		266
CLIENTS ET RATTACHES	13 720	12 151	1 569	
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION				
PERSONNEL				
ORGANISMES SOCIAUX				
ETAT IMPOTS ET TAXES	2 652	2 059	593	
CHARGES CPTABILISEES D'AVANCE	2 813	14 130		11 317
AUTRES CREANCES				
VARIATIONS DES DETTES D'EXPLOITATION				
AVANCES RECUES S/COMMANDES				
FOURNISSEURS ET CPTES RATTACHES	33 276	14 057		19 219
INTERETS COURUS				
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	5 579	5 725	146	
PRODUITS COMPTABILISES D'AVANCE				
I) VARIATION NETTE D'EXPLOITATION				26 592
VARIATIONS DES AUTRES DEBITEURS				
ACTIONNAIRES CAPITAL NON VERSE				
COMPTES DE GROUPE				
ECART DE CONVERSION ACTIF				
IMPOT SOCIETES				
AUTRES DEBITEURS				
VARIATIONS AUTRES CREDITEURS				
COMPTES DE GROUPE				
DETTES S/IMMOBILISATIONS				
ECART DE CONVERSION PASSIF				
IMPOT SOCIETES				
AUTRES CREDITEURS				
II) VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION				
III) BESOIN OU DEGAGEMENT NET (I+II)				26 592
VARIATION DE TRESORERIE				
VARIATION DES DISPONIBILITES	121 979	108 367		13 612
VARIATIONS DES CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
VALEURS MOB. DE PLACEMENT				
VARIATION NETTE DE TRESORERIE				13 612

FORGET HUGUES

SOLDES INTERMEDIAIRES
DE GESTION

	31/12/2008	%	31/12/2009	%	31/12/2010	%	VARIATIONS	
							2009/2008	2010/2009
VENTES DE MARCHANDISES	472 090	100	457 991	100	427 884	99	-3%	-7%
- COUT ACH.MARCH.VENDUES	346 211	73	332 620	73	318 722	74	-4%	-4%
MARGE COMMERCIALE	125 879	27	125 371	27	109 162	25		-13%
PRESTATIONS DE SERVICES	1 811		45		4 510	1	-98%	NS
+ PRODUCTION VENDUE								
+ PRODUCTION STOCKEE								
+ PRODUCTION IMMOBILISEE								
PRODUCTION EXERCICE	1 811		45		4 510	1	-98%	922%
VENTES DE MARCHANDISES	472 090	100	457 991	100	427 884	99	-3%	-7%
+ PRODUCTION EXERCICE	1 811		45		4 510	1	-98%	NS
CHIFFRE D'ACTIVITE	473 901	100	458 036	100	432 394	100	-3%	-6%
MARGE COMMERCIALE	125 879	27	125 371	27	109 162	25		-13%
+ PRODUCTION EXERCICE	1 811		45		4 510	1	-98%	NS
- CONSOMMATION DES TIERS	29 929	6	29 803	7	30 059	7		1%
VALEUR AJOUTEE	97 761	21	95 613	21	83 613	19	-2%	-13%
+ SUBVENTION D'EXPL.								
- IMPOTS ET TAXES	5 817	1	7 307	2	4 611	1	26%	-37%
- CHARGES DE PERSONNEL	43 979	9	69 783	15	53 462	12	59%	-23%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	47 965	10	18 523	4	25 540	6	-61%	38%
+ REPRISES TRANSF.CHARGES					304			
+ AUTRES PRODUITS	4		49		21		NS	-57%
- DOTATIONS AMORT.ET PROV	956		1 000		1 384		5%	38%
- AUTRES CHARGES EXPLOIT.	18		16		12		-11%	-25%
RESULTAT D'EXPLOITATION	46 995	10	17 556	4	24 469	6	-63%	39%
+/- QUOTE PART S/OPERATION FAITES EN COMMUN								
+ PRODUITS FINANCIERS								
- CHARGES FINANCIERES								
RESULTAT COURANT	46 995	10	17 556	4	24 469	6	-63%	39%
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS								
- CHARGES EXCEPTIONNELLES								
- PARTICIPATION								
- IMPOT SUR LE BENEFICE								
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 995	10	17 556	4	24 469	6	-63%	39%

FORGET HUGUES

STRUCTURE DE
L'EXPLOITATION

31/12/2008 31/12/2009 31/12/2010

1ER STADE : VALEUR AJOUTEE PRODUITE

CHIFFRE D'ACTIVITE	100%	100%	100%
- CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	79,37	79,13	80,66
= VALEUR AJOUTEE	20,63	20,87	19,34

2EME STADE : REPARTITION DE LA V.A.

VALEUR AJOUTEE PRODUITE	100%	100%	100%
+ SUBVENTION D'EXPLOITATION			
- IMPOTS ET TAXES	5,95	7,64	5,52
- CHARGES DE PERSONNEL	44,99	72,98	63,94
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	49,06	19,37	30,54

3EME STADE : REPARTITION DE L'EBE

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	100%	100%	100%
+ REPRISES TRANSFERT DE CHARGES			1,19
+ AUTRES PRODUITS	0,01	0,26	0,08
- DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1,99	5,40	5,42
- AUTRES CHARGES	0,04	0,09	0,05
+ QUOTE PART/OPERATIONS			
+ RESULTAT FINANCIER			
+ RESULTAT EXCEPTIONNEL			
- PARTICIPATION			
- IMPOT SUR LE BENEFICE			
= RESULTAT DE L'EXERCICE	97,98	94,78	95,80

31/12/2008 31/12/2009 31/12/2010

CALCUL DU SCORE DE L'ENTREPRISE

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			
A = -----	1,17	0,93	0,65
ENDETTEMENT GLOBAL			
RESSOURCES PERMANENTES			
B = -----	0,86	0,92	0,85
TOTAL BILAN			
ACTIF CIRCULANT - STOCKS			
C = -----	0,56	0,47	0,52
TOTAL BILAN			
CHARGES FINANCIERES			
D = -----			
CHIFFRE D'AFFAIRES			
CHARGES DE PERSONNEL			
E = -----	0,44	0,72	0,63
VALEUR AJOUTEE			
SCORE = 24A + 22B + 16C - 87D - 10E	51,56	42,88	36,32

CORRESPONDANCE SCORE-RISQUE

APPRECIATION DU RISQUE	◆ <- -BONNE SITUATION--> <- -PRUDENCE--> <-----DANGER-----> ◆
SCORE	◆ 16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1 0 -1 -2 -3 -4 -5 ◆
	▲
	L
	.
	E
	N
	T
	R
	E
	P
	R
	I
	S
	E
	▼
PROBABILITE DEFAILLANCE EN %	◆ 10 15 20 24 27 32 37 40 45 50 55 60 65 68 72 75 78 81 84 86 88 90 ◆



Formulaire obligatoire
art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code général des impôts.

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2010 Régime "simplifié d'imposition" ou "réel normal" (cocher la ou les cases correspondantes)
et clos le 31/12/2010 Option pour la comptabilité super-simplifiée TVA

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration 94407 VITRY SUR SEINE CEDEX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire
FORGET HUGUES
77 AVENUE LA BRUYERE
94400 VITRY SUR SEINE

651 Insp./IFU	168561 N° dossier	30940628800014 N° Siret
------------------	----------------------	----------------------------

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

PHARMACIE

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone :

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)	24 005	0
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①	b	
revenus nets exonérés (a - b)	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ②	d	
3 Total	24 005	
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ③	24 005	

5 Plus-values taxées selon les règles prévues pour les particuliers ④ à court terme et à long terme exonérées ⑤ à long terme imposables au taux de 16% ④
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quinquies I-1 du CGI) ④ dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑥

6 Exonérations et Abattements
 Entreprisenouvelleart. 44 sexies Zoné franche Corse Pôle de compétitivité Autres dispositifs ⑧
 ZFU art.44 octies et 44 ocites A Zone franche d'activités Jeune entreprise (JEI) Zone de restructuration de défense (art. 44 terdecies)
 Exonération ou ⑦ abatement pratiqué sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16% sur le bénéfice

7 BIC non professionnels (2031 Ter) ⑨ a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT c - PLUS-VALUE

8 Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
 Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE
 Valeur ajoutée de référence 93 403
 Chiffre d'affaire de référence 432 393
 Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

CGA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :
 - Professionnel de l'expertise comptable : COGESTEN SAS 94532 THIAIS TOUR EUROPA A 128 CTRE CIAL BELLE EPINE
 - Conseil :
 - CGA : CGA DU VAL DE MARNE 94146 ALFORTVILLE CEDEX 20 RUE VAILLANT COUTURIER 0143969903
 N° d'agrément CGA 101940 A VITRY SUR SEINE, le 28/03/2011
 Signature et qualité du déclarant FORGET HUGUES PHARMACIEN

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice :
31/12/2010

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles¹, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 pour les cadeaux ou 60 000 pour les frais de réception.

¹ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 60 par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice 2010

G AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques ²	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire ³	Caractéristiques ²	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire ³

² Veuillez indiquer la marque et la puissance de la voiture.

³ Veuillez préciser si l'entreprise est ou non propriétaire du véhicule (mention P ou NP, selon le cas).

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2010, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)	
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.

Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ¹

¹ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 0077 AVENUE LA BRUYERE 94400 VITRY SUR SEINE Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET* 3 0 9 4 0 6 2 8 8 0 0 0 1 4 Néant *

				Exercice N. clos le : 31122010	N. 1 311209	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	99 854	99 854
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 340	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	213	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	40 382	1 305
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 456	1 456	
	TOTAL (II)	BJ	BK	41 935	102 615	103 999
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens			BN	BO		
En cours de production de services			BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		
Marchandises			BT	BU	20 921	19 019
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		266	
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	13 720	12 151
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 652	2 059
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	121 979	108 367	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 813	14 130	
	TOTAL (III)	CJ	CK	162 087	155 995	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	41 935	264 703	259 994	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>FORGET HUGUES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	201 381	222 654
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 466	17 557
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	225 847	240 211
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 276	14 057
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 579	5 725
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	38 855	19 782	
Écarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	264 703	259 994	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 855	19 782	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	427 883	FB	FC	427 883	457 991
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	4 510	FH	FI	4 510
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	432 393	FK	FL	432 393	458 036
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	303	
	Autres produits (1) (11)				FQ	20	48
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	432 718
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	320 625	328 506
	Variation de stock (marchandises) *				FT	<1 902>	4 113
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	30 059	29 802
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	4 611	7 307
	Salaires et traitements *				FY	21 522	21 054
	Charges sociales (10)				FZ	31 939	48 728
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	1 383	999
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)				GE	12	15
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	408 251	440 528
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	24 466	17 557
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)			GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)			GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	24 466	17 557	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>FORGET HUGUES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	432 718	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	408 251	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	24 466	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
		— Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	303	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	26 398	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 26 398				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	101 194	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	213	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	37 638	KW		KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4 049	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	41 901	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
Autres participations		8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 456	1U		1V				
TOTAL IV		LQ	1 456	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	144 551	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV		LW	101 194	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	213	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU	MM		MN	37 638	MO	
		Matériel de transport		IV	MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	4 049	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF			
TOTAL III		IY	NG		NH	41 901	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW		
	Autres participations		1Ø	ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		11	2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F	1 456	2G		
	TOTAL IV		13	NJ		NK	1 456	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØK		ØL	144 551	ØM		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Exercice N clos le

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUESNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] - col. 6 (6)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j) du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 340	PF		PG		PH	1 340
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	213	QA		QB		QC	213
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	35 696	QE	810	QF		QG	36 506
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 302	QM	573	QN		QO	3 876
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	39 212	QV	1 383	QW		QX	40 595
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	40 552	ØP	1 383	ØQ		ØR	41 935

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>FORGET HUGUES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	1 456	UV		UW	1 456	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	13 720		13 720			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* antérieurement constituée* UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 652		2 652		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS	2 813		2 813			
	TOTAUX		VT	20 642	VU	19 185	VV	1 456
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE						
RENVOS	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
		à plus d'1 an à l'origine	VH					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	33 276		33 276			
	Personnel et comptes rattachés	8C	1 291		1 291			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	3 935		3 935			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
		Obligations cautionnées	VX					
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	351		351		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ							
Produits constatés d'avance	8L							
TOTAUX		VY	38 855	VZ	38 855			
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122010	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés de son conjoint <input type="text"/> moins part déductible * <input type="text"/> à réintégrer :				WA 24 466
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WC
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*				WD
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)				WE
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) *				WF
	Amendes et pénalités (nature :)				WG
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				WI 1 291
Quote-part bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL <input type="text"/>	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7 <input type="text"/>	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) — imposées aux taux de 0%				I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions				ZN
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU <input type="text"/>	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW <input type="text"/>	WR 25 758
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art 209C)	SX <input type="text"/>	Quote-part de 5% des plus-values à taux zero	M8 <input type="text"/>	WS
TOTAL I					
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 15% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) — imposées au taux de 0% — imposées au taux de 19% — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures — imputées sur les déficits antérieurs				WT 1 753
	Autres plus-values imposées au taux de 19%				WU
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WV
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A <input type="text"/>
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *				WH
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*				WP
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 41 septies) K9 <input type="text"/>	Entreprises nouvelles 44 septies L2 <input type="text"/>	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A) L5 <input type="text"/>	WW
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies) L6 <input type="text"/>	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C) K3 <input type="text"/>	Zone franche Corse (art. 44 decies) ØT <input type="text"/>	WB
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A) ØV <input type="text"/>	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies) IF <input type="text"/>	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) XC <input type="text"/>	WC
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				WD
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	OT <input type="text"/>	Créance dégelée par le report en arrière du déficit	ZI <input type="text"/>	WE
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI 24 005	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL <input type="text"/>	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN 24 005	XO

* Des modifications apparaissent entre les lignes sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES		Néant <input type="checkbox"/> *			
TABEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)				
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE			
	TOTAL I	ØF			
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	ZB			
	- Réserve légale	ZD			
	- Autres réserves	ZE			
	Dividendes	ZF			
	Autres répartitions	ZG			
	Report à nouveau	ZH			
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II			
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.					
RENSEIGNEMENTS DIVERS		Exercice N : Exercice N - 1 :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT	457	457	
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8	XQ	10 068	9 553	
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	262	582	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	11 098	10 433	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES	ST	8 172	8 776	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	30 059	29 802
	— Taxe professionnelle *	YW	577	1 280	
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	4 034	6 027	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	4 611	7 307
	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	12 844	13 405	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	12 315	11 387	
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2009).*	ØB	21 143		
DIVERS	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL		
		Plus-values à 19 % JM	Imputations JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO		
		Plus-values à 19 % JP	Imputations JF		
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale. JH	N° SIRET de la société mère JJ		
— numéro de centre de gestion agréé * XP		101940			
— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : _____ handicapés : _____) YP		2 2			
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK		% %			
— Filiales et participations : La liste prévue par l'art.38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0. Si présence de filiales et participations, cocher 1. ZR		0			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 (et dans la notice 2058 NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *						
	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
				⑩				⑪
				19%	15 ou 16%	0%		
I - Immobilisations *								
	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1973, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
Cadre C : autres plus-value taxable à 19% ⑪				(Ventilation par taux)		

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16% ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputation sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② - ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19%, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15% Ou à 16,5% (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RAN DÉ. R PA. DE. R SE. R RE. R EM. R 5 - 20. GESTI

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts).

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5., 6., 7. alinéas de l'art. 39-1-5. du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⑤	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

16

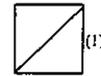
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).
**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : FORGET HUGUES		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <u>01/01/2010</u>	et clos le : <u>31/12/2010</u>	Durée en nombre de mois <u>12</u>
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	427 883
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	4 510
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	20
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OM	432 414
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	320 625
Variation de stock (marchandises)	OO	<1 902>
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	OP	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	20 275
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	12
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	339 010
III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 93 403
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p>		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

N° SIRET 3 0 9 4 0 6 2 8 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE FORGET HUGUES

ADRESSE (voie) 0077 AVENUE LA BRUYERE

CODE POSTAL 94400 VILLE VITRY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme Juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SUPPLÉMENTAIRE 10



EXTENSION 1

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

FORGET HUGUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
---	----	--

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
---	----	--

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
--	----	--

I - CAPITAL DÊTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme Juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination

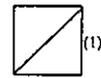
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont de la société détient directement au moins 10% du capital)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

N° SIRET 3 0 9 4 0 6 2 8 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE FORGET HUGUES

ADRESSE (voie) 0077 AVENUE LA BRUYERE

CODE POSTAL 94400 VILLE VITRY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme Juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme Juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme Juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme Juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme Juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme Juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme Juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme Juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032